



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 50236

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation fiscale des associations à but non lucratif. En effet, certaines dispositions visent à soumettre des associations au paiement de la TVA et de la taxe professionnelle. Or, ce secteur connaît de sérieuses difficultés en raison de la baisse sensible des subventions d'État et des collectivités territoriales. Aussi, l'application de ces mesures aurait de lourdes conséquences. En conséquence, il lui demande donc s'il compte reconsidérer sa décision dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50236

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1598